

## Liste de prix pour les dépôts d'eaux usées et de boues (valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021)

Un minimum de CHF 30.00 TVA incluse est facturé par article de livraison

Eaux usées et boues prises en charge :	Prix à la tonne (hors TVA)	
<b>Eaux usées jusqu'à 2 % de MS</b> - Eaux usées de fosses sans écoulement - Eaux de nettoyage du commerce et de l'industrie - Eaux usées de nettoyage de tunnels autoroutiers - Vidanges de toilettes <b>sans</b> additifs chimiques	CHF	5.00
<b>Eaux usées avec additifs chimiques</b> - Vidanges de toilettes <b>avec</b> additifs chimiques	CHF	15.00
<b>Eaux usées concentrées jusqu'à 5 % de MS</b> - Eaux usées issues de la production de choucroute - Eaux d'infiltration de décharges d'ordures - Eaux usées de laiteries (petit-lait, babeurre)	CHF	20.00
<b>Boues fraîches / boues non traitées 2 – 12 % de MS</b> <b>Uniquement petites quantités sur inscription (env. 10 m<sup>3</sup>)</b> - Boues fraîches issues de STEP mécaniques et biologiques - Boues d'épuration domestiques / fosses à 3 chambres - Boues issues de la production de denrées alimentaires - Boues de puits de pompage	CHF	60.00

### Règles de prise en charge

- Si la matière fournie contient des impuretés telles que de la vaisselle, des métaux, des couches, etc.  
un supplément de CHF 20.00 par tonne (hors TVA) est prélevé.
- Les boues grasses, comme p. ex. les boues provenant de séparateurs de graisses, ne sont pas acceptées.
- Les matières provenant de dessableurs contenant des pierres et de grosses impuretés ne sont pas acceptées.

### Règles de comportement pour le déchargement

- Les lieux doivent être laissés dans un état propre.
- Les nettoyages de véhicules ne sont pas autorisés !

### Horaires de prise en charge des livraisons d'eaux usées et de boues :

Du lundi au vendredi : 7 h 30 – 11 h 45 / 13 h 15 – 17 h 00

Vous trouverez de plus amples informations ici :



[ara-biel.ch/fr/](http://ara-biel.ch/fr/)